

**l'éditorial
d'Arlette
Laguiller**

en page 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

**UNITÉ
OUVRIÈRE**
UNION COMMUNISTE (trotskyste)



Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 1630 - 8 octobre 1999 - prix : 9F

***Pour l'interdiction totale
des licenciements dans
les grandes entreprises
qui font des profits***

Manifestons

tous à Paris

le 16 octobre

M 6189 - 1630 - 9,00 F



SOMMAIRE

Dans l'enseignement

- 4 - Les lycéens rappellent Allègre à ses promesses
- L'enseignement au rabais dans le Nord
- Toulouse = lycéens et collégiens dans la rue
- Lycée du bâtiment Paris XV*

Leur société

- 7 - Calais : l'attitude indigne des pouvoirs publics face à l'afflux des réfugiés

Licenciements et 35 heures

- 5 - Ce n'est ni au Parlement, ni à Matignon qu'on obtiendra satisfaction
- Les patrons se portent bien
- Wolber : non à la fermeture de l'entreprise

Tribune

- 6 - L'enjeu du 16 octobre

Politiciens

- 6 - Juppé et l'immigration

Dans le monde

- 8/9 - Autriche : la poussée de l'extrême droite
- Guerre de Corée, les massacres «oubliés» de l'impérialisme américain
- Espagne, un an de trêve entre le gouvernement et l'ETA

- 10 - Japon : l'accident nucléaire

- Martinique : grève générale
- Guadeloupe : les patrons reculent

- 16 - Grande Bretagne : les causes de l'accident de Paddington

Dans les entreprises

- 11 - Michelin-Wolber Soissons
- Renault Flins
- Cerplex (ex-Xerox) Neuville en Ferrain Nord
12 - CHU Bicêtre Val-de-Marne
- LU Evry-Essonne
13 - France Télécom Lyon

Conseils Régionaux

- 14 - Conseils Régionaux du Nord-Pas-de-Calais et d'Ile-de-France

Il y a 90 ans

- 15 - Naissance de la revue *La vie Ouvrière*

LA COLÈRE DES ROUTIERS

Une nouvelle fois des routiers se sont mis en grève et ont installé des barrages filtrants ou bloquants. Il y a quelques jours déjà les routiers des transports pétroliers protestaient contre leurs conditions de travail dangereuses, et des baisses de salaires. Il y a quelques mois avait eu lieu un important mouvement des routiers salariés protestant contre les dépassements d'horaire, les temps de chargement-déchargement et d'attente non comptés

dans la durée du travail, etc.

A chaque fois, ce qui revient en premier dans les revendications, ce sont la durée du travail sans limites, l'obligation imposées aux conducteurs des dépassements d'horaires et de vitesses, en toute illégalité.

Cette fois, la raison de ce mouvement est le risque de voir adopté à l'échelle européenne, l'autorisation de rouler le samedi soir, voire une partie du dimanche, comme

le réclament certains membres de la commission européenne. Le mouvement des routiers a d'ailleurs démarré à la veille d'une réunion des ministres des Transports européens sur ce sujet.

Les pays du nord et du sud de l'Europe ne sont pas comme ceux du centre, France et Allemagne, par exemple, saturés par les camions, qui roulent en transit et qui s'ajoutent à leurs propres transports. Mais, saturation du réseau ou pas, il n'y a aucune raison de faire rouler les camions davantage, car dans tous les cas, les chauffeurs sont eux saturés de fatigue.

Si les horaires sont démentés, avec des 50, 60 heures par semaine, la raison en est que les « donneurs d'ordre », les clients du transport, souvent de grosses entreprises, cherchent les transporteurs les moins chers. La mise en concurrence entraîne à serrer les délais et à limi-

ter les salaires. Et au bout de la chaîne, les chauffeurs routiers sont de véritables « forçats de la route », qui, dormant peu, font courir des risques à tout le monde, à eux d'abord, aux autres usagers ensuite.

Le point de vue patronal sur la question est exactement le même que dans d'autres entreprises : pas de limite de la durée du travail, et flexibilité totale. Et tant pis si au bout il y a des hécatombes routières. Il faut, disent les responsables, éduquer les automobilistes responsables de trop d'accidents. Mais éduquer les patrons qui mènent leurs salariés à l'accident, on n'y songe pas.

Il y a quelques années, on pouvait lire à l'arrière de certains poids-lourds l'inscription « *Je roule pour vous* ». Cette fois les routiers en colère pourraient dire « *Je fais grève pour notre et votre sécurité* »!

André VICTOR

VACHE FOLLE ET GUERRE COMMERCIALE

Refusant d'appliquer les directives de la Commission européenne de Bruxelles, la France a décidé de maintenir l'embargo sur la viande de bœuf britannique. Le gouvernement français appuie sa décision sur un rapport d'experts de l'Agence de sécurité sanitaire des aliments (AFSSA) qui affirme que, compte tenu des données dont il dispose, « *le risque que la Grande-Bretagne exporte des viandes de bovins contaminés ne peut pas être considéré comme totalement maîtrisé* ».

Ce « *devoir de précaution* » que les autorités françaises mettent en avant pour justifier leur décision serait louable s'il ne s'agissait que de protéger le consommateur français des risques. Mais derrière les bonnes intentions affichées, il y a avant tout la volonté de défendre les intérêts des éleveurs français.

La décision de Paris a immédiatement soulevé les

protestations les plus véhémentes de la part du gouvernement britannique qui, lui aussi, en se portant garant de la qualité sanitaire de la viande bovine exportée, prend le parti de ses propres éleveurs, qui menacent en signe de rétorsion de boycotter les produits français.

La guerre commerciale entre Etats se poursuit donc, chacun agissant en défenseur de ses producteurs nationaux, à l'intérieur même d'une Union européenne censée supprimer ces différends. Quant à savoir, dans cette bataille, si la viande de bœuf britannique est consommable ou non sans risque, c'est une autre histoire : le manque de transparence dans toutes les transactions commerciales et la complaisance des Etats pour leurs propres capitalistes laisse planer le doute sur le bœuf anglais comme d'ailleurs... sur le bœuf français.

M.L.

FÊTE DE LUTTE OUVRIÈRE GRENOBLE
Dimanche 17 octobre à partir de 11 h 30 au « Prisme » à SEYSSINS

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyste) - membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste (trotskyste) qui édite *Lutte Ouvrière*, nom sous lequel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir possible pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, minorité d'exploiteurs d'un côté et majorité d'exploités de l'autre. Une société qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Pour les militants de Lutte Ouvrière, le socialisme est aussi éloigné des politiques conservatrices de Mitterrand-Jospin que le communisme l'est de l'image qu'en a donnée la dictature stalinienne qui a régné en URSS.

Nous sommes convaincus que les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt au maintien de l'actuelle société. Mais pour cela ils devront détruire l'appareil d'Etat de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi ses tribunaux, sa police, son armée pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique de tous les rouages de l'économie.

Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre. C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé. Nous sommes convaincus que c'est la seule façon d'être aujourd'hui réellement internationalistes, et communistes et socialistes révolutionnaires.

Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIÈRE - B.P. 233 - 75865 PARIS CEDEX 18 - FRANCE
internet : <http://www.worldnet.fr/~lo-uci> e-mail : lo-uci@worldnet.fr

La Société d'Éditions de Lutte Ouvrière - BP 233, 75865 PARIS CEDEX 18 - est une SARL au capital de 50 000 F, durée cinquante ans, à partir du 1^{er} janvier 1970. Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. Tirage : 12 600 exemplaires. Composition : [Et Associés]. Impression : Roto de l'Ile-de-France, 3 rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil - 01 48 14 21 65. Commission paritaire des publications n° 64 995.

SOUTENEZ LUTTE OUVRIÈRE! Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière, et à envoyer à : LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18. Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti «Lutte Ouvrière» conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées, et que tout don de plus de 1000 F consenti à un mandataire doit être versé par chèque.

ABONNEMENTS À LUTTE OUVRIÈRE ET LUTTE DE CLASSE

	LUTTE OUVRIÈRE		LUTTE DE CLASSE
	1 an	6 mois	(1 an soit 10 n°)
France DOM-TOM	300 F	160 F	100 F
DOM-TOM, voie aérienne	390 F	200 F	140 F
Europe (soit zone postale 1)	420 F	210 F	100 F
Autres pays, voie ordinaire			
- Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	450 F	230 F	140 F (comme voie aérienne)
- Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	520 F	270 F	140 F
- Océanie (soit zone 4)	540 F	280 F	140 F
Autres pays, voie aérienne			
- Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	480 F	250 F	140 F
- Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	540 F	280 F	170 F
- Océanie (soit zone 4)	660 F	340 F	210 F

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM :
PRÉNOM :
ADRESSE :
CODE POSTAL et VILLE :
COMPLÉMENT D'ADRESSE :
Je m'abonne à : **LUTTE OUVRIÈRE - LUTTE DE CLASSE**, pour une durée de :
(rayer la mention inutile).
Ci-joint la somme de :
Règlement :
- par chèque bancaire ou postal à l'ordre de MICHEL RODINSON,
- par virement postal à MICHEL RODINSON, CCP 6 851 10 R - PARIS.

L'éditorial
d'Arlette
LAGUILLER

IL FAUT FAIRE ENTENDRE LA VOLONTÉ DES TRAVAILLEURS

■ A l'occasion de l'ouverture du débat parlementaire sur la deuxième loi Aubry, la CGT et un certain nombre de syndicats appartenant à d'autres confédérations ont appelé à manifester dans tout le pays contre le contenu de cette loi. De son côté, le MEDEF (le patronat) a organisé un rassemblement à Paris contre cette même loi. Mais travailleurs et employeurs n'avaient pas les mêmes raisons de la contester.

Les patrons crient, parce qu'ils trouvent que le gouvernement Jospin n'en fait pas assez pour eux. La loi Aubry leur offre la possibilité de mettre en place encore plus de « flexibilité », comme ils disent, l'annualisation du temps de travail. C'est-à-dire la possibilité de ne plus avoir à payer de majorations pour les heures supplémentaires, de pouvoir imposer l'organisation des horaires de travail selon leurs seuls besoins, de nuit, quand ils le veulent, le samedi quand ils le souhaitent, sans tenir aucun compte de la vie de famille de leurs salariés. Mais les patrons en veulent encore plus. Ils voudraient de nouveaux cadeaux, de nouvelles subventions, sous prétexte de compenser les quelques frais que cela pourrait leur occasionner.

Mais pour la grande majorité des travailleurs, la loi Aubry signifie un renforcement de l'exploitation. C'est un nouveau pas dans le processus qui a vu, depuis que le chômage s'est développé, le patronat, avec la

nécessité de remettre en cause tous les acquis de la classe ouvrière, développer le travail précaire, imposer des charges de travail toujours plus grandes, et de « plan social » en « plan social », multiplier ses profits en supprimant des emplois par millions.

La classe ouvrière ne peut pas accepter indéfiniment que des millions de ses membres soient réduits au chômage, aux emplois précaires ou au temps partiel imposé, que ceux qui ont conservé un emploi se voient imposer des conditions de travail et de vie chaque jour plus difficiles. Il lui faut réagir.

Et cette classe ouvrière a les moyens de contraindre le patronat à reculer, le gouvernement à changer de politique.

Au lendemain des milliers de suppressions d'emplois annoncées par la direction de Michelin, alors même que cette entreprise affichait des profits en hausse considérable, il a suffi d'une manifestation réussie à Clermont-Ferrand, de l'annonce de la manifestation syndicale du 4 octobre, de l'initiative du Parti Communiste Français appelant à organiser une manifestation nationale contre le chômage, pour amener Jospin à changer de langage et à renoncer aux discours à la Ponce-Pilate dans lesquels il déclarait ne rien pouvoir y faire.

Il faudrait certes être bien naïf pour croire qu'il est décidé du même coup à changer de politique, et ce ne sont pas les vagues mesures qu'il a annoncées qui feront trembler les patrons. Mais

ce changement de langage prouve au moins qu'il craint les réactions de la classe ouvrière.

Et c'est parce que la classe ouvrière doit se faire entendre le plus fort possible que Lutte Ouvrière a répondu positivement à l'invitation que lui a adressée, comme à d'autres partis ou mouvements, le Parti Communiste Français de co-organiser la manifestation du 16 octobre.

Cette manifestation n'aura évidemment un sens que si elle n'est pas sans lendemain, comme l'ont été tant de « journées d'action » en tous genres, que si elle est une étape dans un processus visant à redonner à la classe ouvrière, après tant d'années de recul, confiance dans ses forces, et dans sa capacité à changer le cours des choses, que si elle prépare la nécessaire riposte générale de la classe ouvrière qu'appelle la situation.

C'est pourquoi nous appelons tous les travailleurs, et tous ceux qui se sentent solidaires du monde du travail, à manifester à Paris, le 16 octobre, pour réclamer des mesures réelles contre le chômage, à commencer par l'interdiction de tous les licenciements collectifs, en particulier dans les entreprises qui font des bénéfices, sous peine de réquisition de celles-ci, d'expropriation sans indemnités.

Il faut retirer au grand patronat la possibilité de condamner à la misère des milliers d'hommes et de femmes, des régions entières, pour satisfaire les intérêts égoïstes d'une petite minorité.

L'ENSEIGNEMENT AU RABAIS DANS LE NORD

Dans l'enseignement primaire du Nord, 80 directions d'écoles sont vacantes, 100 classes n'ont pas de titulaires et 70 postes de remplaçants ont été supprimés en deux ans. Le secondaire n'est pas mieux loti. Au lycée Queneau à Villeneuve-d'Asq, depuis une quinzaine de jours, les enseignants ont entamé un mouvement de grève pour l'ouverture d'une classe de seconde et la transformation des heures supplémentaires en postes. Dans cet établissement, une classe de sciences économiques se retrouve avec 38 élèves dont 10 handicapés !

A Tourcoing, il manque sept postes d'enseignants au lycée technique Colbert. Dans le lycée professionnel Le Corbusier, enseignants et élèves dénoncent aussi la surcharge des effectifs, le manque de profs et l'insécurité de certains ateliers. La rentrée s'est effectuée avec deux profs de français et un prof de maths en moins, et le dernier n'est arrivé que le 24 septembre. Les conditions d'enseignement sont limites notamment dans un atelier destiné au travail de l'aluminium et du verre; quatre machines doivent être remplacées mais pas avant trois mois.

Autres exemples dans la région de Douai: au lycée Pasteur à Somain, il manque toujours deux postes et demi d'enseignants et sur les 39 classes, quatorze affichent un effectif de 35 élèves et une, un effectif de 36. Au lycée Rimbaud à Sis-le-Noble, la moitié des 42 classes compte 34 ou 35 élèves et une classe arrive même jusqu'à 37 inscrits.

Au lycée Montebello, l'un des plus grands établissements d'enseignement général de Lille, qui compte 1 500 élèves, deux classes de seconde ont dû attendre la fin du mois pour avoir des cours d'histoire et géographie; même délai pour trois classes de première mais en sciences physiques. Il manque toujours un demi-poste de secrétariat et un demi-poste de documentaliste. Du coup, le centre de documentation n'ouvre que deux jours par semaine et jamais entre 12 heures et 14 heures !

Enfin, au lycée Emile Zola à Wattrelos, quatre semaines après la rentrée, il manque toujours six heures de mathématiques en section d'enseignement professionnel et trois postes d'enseignants pour les classes de sciences et technologies tertiaires.

Les enseignants sont parfois réduits à courir d'un bout à l'autre du département pour boucher les trous. Un professeur de maths partage 18 heures entre Frévant et Blache-Saint-Vaast, distantes de 70 km.

LES LYCÉENS RAPPELLENT ALLÈGRE À SES PROMESSES

Le mouvement des lycéens gagne en ampleur. Plus de 150 000 manifestants des lycées professionnels, techniques et généraux s'étaient retrouvés dans la rue partout en France pour protester contre leurs conditions de travail. Une nouvelle manifestation est prévue pour le jeudi 7 octobre.

Les manifestations lycéennes ont pointé les multiples problèmes que rencontrent élèves et enseignants dans bien des établissements que ce soit sur les conditions matérielles ou sur les effectifs trop lourds. Dans un lycée technique de menuiserie d'Avignon, les élèves attendent le bois depuis... un mois.

Contre toute évidence, les hauts fonctionnaires du ministère de l'Éducation nationale n'ont recensé que 130 « difficultés » sur les 9 000 établissements du pays. Mieux encore: ils considèrent même que « cette rentrée était globalement réus-

sie ». Il y a certes des établissements où les problèmes sont moins accentués qu'ailleurs ou même sans doute les conditions sont bonnes. Mais les difficultés restent très, trop nombreuses dans bien des établissements.

La liste des promesses non tenues par Allègre est longue. A l'issue du mouvement d'octobre 1998, il s'était engagé à alléger les emplois du temps, les effectifs des classes et à améliorer les locaux. Il s'est contenté d'alléger les programmes, ce qui ne coûte pas un sou. Mais sur les problèmes posés par les lycéens: rien ou des brouillades comme l'aide individualisée aux élèves de seconde ou les deux heures par mois d'éducation civique. C'est dérisoire.

Le maximum de 35 élèves par classe de terminale fixé l'an dernier par Allègre est déjà peu satisfaisant car il est impossible de travailler dans de bonnes conditions avec de telles normes. Pire, de nombreuses terminales travaillent aujourd'hui avec un effectif pouvant aller jusqu'à 40 élèves ! Du coup, les lycéens ne sont pas contents et manifestent.

Face à cela, Allègre continue à manier la provocation et le mensonge. Le 6 septembre dernier, au Grand jury RTL il lançait: « La France a le meilleur encadrement du monde au niveau du lycée; un enseignant pour 12,5 élèves. » Un chiffre truqué obtenu en intégrant les enseignements à option (musique, art plastique, latin, langues rares, etc.), ce qui abaisse sur le papier la moyenne générale, mais ne rend pas les classes moins surchargées.

Alors oui il faut rapidement que des mesures soient prises. Il faut que l'Etat débloque massivement l'argent pour que les conseils régionaux et généraux procèdent à la construction de nouveaux lycées et collèges ou à la rénovation des anciens. Il y a urgence aussi à embaucher des agents de service, des infirmières, des assistances sociales, des enseignants.

Cela pourrait aller vite. Des immeubles de luxe ou de bureaux se construisent en même pas un an. On pourrait construire de même des centaines de lycées ou de collèges. Ce n'est pas un problème technique mais

un choix politique et budgétaire. De l'argent, il y en a ! Que l'Etat arrête de verser à fonds perdus des milliards aux grands patrons de ce pays ou d'accorder des primes astronomiques de licenciement à des PDG d'entreprises comme Jaffré qui vient d'être remercié; des sommes qui, à elles seules, représentent le budget de construction de plusieurs collèges. Quant à la nomination d'enseignants et de personnels techniques, elle pourrait se réaliser sans délais.

Stéphane HENIN

TOULOUSE: LYCÉENS ET COLLÉGIENS DANS LA RUE

Durant la semaine du 27 septembre dernier, des lycéens de la région Midi-Pyrénées sont sortis de leur lycée pour se rappeler au bon souvenir du ministre Allègre. En effet, les classes sont toujours surchargées, les locaux et matériels vétustes. Les syndicats enseignants chiffrent les besoins de l'académie à 600 postes (sur 15 000 enseignants), mais le recteur minimise et ne parle que d'un manque de 200 postes, ce qui n'est déjà pas mal.

Les premiers signes de colère sont venus des LP et ont très vite gagné les lycées d'enseignement général: mardi 28 septembre, 3 000 lycéens venus de toute la région se retrouvaient en manifestation à Toulouse, direction le rectorat.

Une délégation fut reçue à laquelle on proposa 200 professeurs en contrats précaires. Rien de plus. Le jeudi 30 septembre, à l'appel national, 3 000 lycéens se sont dirigés, malgré la pluie, vers le conseil régional pour réclamer des investissements en locaux et matériels.

Un exemple à suivre pour tous ceux qui se sentent floués par un gouvernement à la promesse facile!



LES PROMESSES NE PASSENT PLUS

Cet établissement fonctionnait depuis son origine comme une « école de métiers »: une gestion paritaire entre la profession du bâtiment, qui se chargeait des locaux et des frais de fonctionnement, et l'Etat qui payait les professeurs et définissait les programmes.

Il y a trois ans, les patrons, soucieux d'utiliser leurs deniers à d'autres fins, ont dénoncé cet accord, licencié le personnel dépendant de lui, et coupé les vivres à l'établissement.

Depuis, celui-ci n'a plus d'existence en tant que tel, l'Etat refusant de lui donner un statut d'établissement public. Maintenant, la région refuse de donner de l'argent à un lycée

fantôme, squattant des locaux qui ne lui appartiennent pas.

Les cours restent assurés grâce à des subventions versées au compte-gouttes. L'établissement affiche 600 000 F de dettes.

La coupe a débordé quand on a coupé le téléphone. Les personnels ont alors donné un délai de dix jours pour obtenir des engagements écrits sur l'avenir de l'établissement, au-delà duquel ils se mettraient en grève.

Le directeur de l'académie de Paris est venu sur place promettre que tout allait s'arranger bientôt. Ces promesses, venant après bien d'autres, ont exaspéré le personnel, qui a contraint le responsable à les mettre par écrit. Le mot d'ordre de grève a

été maintenu, puisque l'engagement ne portait pas sur l'essentiel: l'existence juridique de l'établissement.

Vendredi 1^{er} octobre, le lycée était en grève. Avec la majorité des élèves, les enseignants et le personnel administratif se sont rendus en cortège au ministère. Là, aucun membre du cabinet d'Allègre n'a daigné rencontrer pas même une délégation, ce qui a renforcé la colère des manifestants.

Finalement, le recteur de l'académie a reçu le 4 octobre une délégation à la Sorbonne qui a eu droit une nouvelle fois aux mêmes promesses de financement. Le personnel, lui, a promis de refaire grève si ces nouvelles promesses ne sont pas rapidement tenues.

DÉBAT SUR LES 35 HEURES AU PARLEMENT

CE N'EST NI AU PARLEMENT, NI À MATIGNON, QU'ON OBTIENDRA SATISFACTION

La discussion sur la deuxième loi sur les 35 heures a à peine commencé à l'Assemblée nationale qu'on peut malheureusement en prévoir l'issue. La droite et le patronat s'insurgent, criant à l'autoritarisme. Le patronat s'est même payé le luxe d'un rassemblement-spectacle à la Porte de Versailles, menaçant le gouvernement des pires mesures de rétorsion si le gouvernement n'assouplissait pas un projet, malléable à souhait, à leur avantage.

Martine Aubry et les socialistes s'efforcent de désamorcer les inquiétudes feintes du patronat, en redisant une fois de plus que cette loi n'est pas dirigée contre eux. Ce qu'on a aucune peine à croire.

Elle fait mine, dans le même temps, de prendre en compte les réticences, pas très vigoureuses d'ailleurs, de ses partenaires de la gauche plurielle, en déclarant que le projet n'est pas définitivement bouclé et qu'on peut même l'enrichir, tout en laissant entendre qu'il ne peut être question de remettre en cause la flexibilité, l'annualisation; c'est-à-dire l'essentiel de ce qui fait

problème pour les travailleurs.

Les Verts et surtout les dirigeants du PCF contestent, avant le vote, le projet en expliquant que la seconde loi sur les 35 heures est en régression sur la première comme dit Hue. Ce qui n'est pas peu dire quand on a vu le contenu de cette première loi, exclusivement dirigée contre les acquis des travailleurs, et ressentie comme telle par une bonne partie d'entre eux. Il n'est qu'à voir le nombre de grèves que la mise en place des accords sur les 35 heures a suscité, et suscite encore dans le pays. La deuxième loi Aubry est invotable en l'état, déclare le député du PCF, Maxime Gremetz, signalant qu'entre autres, elle n'imposait aucune contrainte au patronat en matière d'embauche. La première loi non plus, qui ne prévoit qu'une incitation financière, avec des résultats peu probants, malgré la générosité gouvernementale. Il y a fort à parier que la deuxième ne le soit pas plus.

Les déclarations de Jospin, d'abord sur France 2, puis à Strasbourg, sur l'attitude qu'il



Des manifestants bloquent le TGV des patrons à la Gare de Lyon-Part-Dieu.

entend prendre à l'égard du patronat, comme d'ailleurs toute l'attitude du gouvernement socialiste depuis les deux ans et demi qu'il est en place, laissent prévoir ce qu'il en sera. A quoi bon donc faire semblant de s'interroger sur ce que sera le contenu de cette loi, en laissant planer l'incertitude, ce sera la loi qui devrait être votée par le Parlement, le 19 octobre prochain, afin de laisser le temps au PCF de faire la manifestation du 16 octobre pour qu'il reviennent à plus de sagesse, et de pondération, disent les commentateurs et les dirigeants socialistes. En fait en l'état on sait ce que sera cette loi, même « enrichie » par débat parlementaire. Ce sera un tremplin pour les patrons, avec subventions à la clé, pour qu'ils continuent à faire la loi, la leur, c'est-à-dire la loi du plus

fort, avec d'autant plus de moyens qu'ils auront la caution d'un gouvernement dit de gauche. Même aménagée, retouchée, cette loi restera invotable pour qui se veut un représentant des intérêts du monde du travail.

Pourtant, la diminution du temps de travail est nécessaire et légitime. En premier lieu parce que les conditions de travail des salariés, loin de s'améliorer comme le progrès technologique le permettrait, ce sont au contraire considérablement dégradées ces dernières années. Et la première loi sur les 35 heures y a amplement aidé. Ensuite parce que ce serait la moindre des choses que la population laborieuse cesse d'être, une fois de plus, victime du progrès, et qu'elle en profite à son tour. Mais

pour cela il ne suffira pas d'une loi, même rigoureuse, précise et contraignante à l'égard des exploités. Car même si une telle loi était adoptée – et on n'en prend pas le chemin –, encore faudrait-il que la classe ouvrière en impose l'application, ce qui suppose que se crée un rapport de forces en sa faveur à l'échelle du pays.

La manifestation du 16 octobre prochain, pour ceux qui entendent y défendre cette perspective, peut être l'occasion de se faire entendre, et surtout d'être un premier pas vers le développement d'autres luttes qui contribuent au renversement de ce rapport de force, en faveur d'un rapport de force qui ne laisse plus les patrons et leurs défenseurs, faire leur loi.

Jean-Pierre VIAL

Une délégation de travailleurs de Wolber à Strasbourg

NON À LA FERMETURE DE L'ENTREPRISE!

Mardi 5 octobre, une délégation des travailleurs de l'entreprise Michelin-Wolber de Soissons, dans l'Aisne – une usine de 450 salariés, menacée de fermeture d'ici la fin de l'année – était montée à Strasbourg où elle avait été invitée à une conférence de presse organisée par les députés européens de la liste « Bouge l'Europe ». A la tribune, présidée par Francis Wurtz, député européen du PCF, et à côté de divers autres élus européens ou régionaux, se trouvait l'avocat du CE et de la CGT, M^e Philippe Brun, chargé du dossier Michelin ainsi que le secrétaire du CE de Wolber et plusieurs travailleurs et travailleuses de cette entreprise.

Le caractère inacceptable des licenciements à Michelin, l'absence de recours juridique possible et le vide des propos récents de Jospin vis-à-vis de semblables suppressions d'emplois ont été expliqués et soulignés par tous. M^e Brun et les représentants du PCF ont largement exposé leur projet « d'amendement Wolber » qui viserait à donner aux CE la possibilité de saisir un tribunal pour démontrer qu'il n'y a pas de raison économique de licencier. Mais il y avait un

pesant décalage entre d'une part le langage mesuré, juridique et politicien des parlementaires et de l'avocat et, d'autre part, le désarroi et la révolte des ouvrières et des ouvriers qui ont exprimé la situation dramatique dans laquelle ils se trouvent. Une travailleuse profondément émue a lancé, comme un cri du cœur: « Dans un mois, on sera à la rue. Bon sang, mais faites quelque chose. Il y en a assez de vos bla-bla. C'est bien gentil, mais il y en a ras le bol ». « Il y a urgence » disait une autre. Et c'est à la fin que notre camarade Arlette Lagullier a pu non seulement exprimer sa solidarité mais redire sa conviction qu'il faut exiger l'interdiction des licenciements dans les entreprises qui font des profits. Une interdiction qui dépasse bien sûr le cadre du Parlement, une interdiction que les travailleurs d'une seule entreprise ne peuvent obtenir mais que pourraient imposer une lutte générale des travailleurs de Michelin, d'Epéda, de Daewoo et de bien d'autres secteurs. C'est dans ce sens qu'est aussi intervenu Alain Krivine, quand les députés du groupe GUE-NGL ont rencontré les travailleurs Wolber.

LES PATRONS SE PORTENT BIEN

Près de 300 millions de nouveaux francs : c'est avec cette somme que le président d'Elf, Philippe Jaffré, va partir après la fusion d'Elf avec TotalFina. Il aurait en effet bénéficié de stock-options d'une valeur potentielle de quelque 250 millions et d'un « parachute doré » – c'est le nom de la prime de licenciement pour les PDG – de 40 millions de francs, égale paraît-il à trois ans de salaire, ce qui n'est pas mal pour quelqu'un qui est resté 6 ans chez Elf. 300 millions, cela équivaut au salaire d'un smicard, charges comprises, pendant 2 800 ans !

Interrogé à la télévision sur ces sommes exorbitantes, Jaffré n'a pas voulu parler chiffres mais estimait que tout cela n'était que justice vu les services rendus – la valeur d'Elf a été multipliée par trois, a-t-il dit, pendant sa présidence – et compte tenu du fait qu'il n'aurait pas droit... aux Assedic !

Jaffré n'est pas une exception. Un autre « démissionnaire » récent, André Lévy-Lang, patron de

Paribas, à deux ans de la retraite, est parti, lui, après le succès de l'OPE de la BNP sur sa banque, avec 200 millions de francs : 150 millions de francs de stock-options et 50 millions de « parachute doré ».

De telles « retraites » dorées pour les patrons permettent une fois de plus de braquer le projecteur sur les multiples moyens dont ces gens-là disposent pour s'enrichir : stock-options, jetons de présence, primes de départ, retraites sur mesure, avantages divers, sans compter les salaires qui ne représentent d'ailleurs qu'une petite partie de leurs rémunérations.

D'après le *Nouvel Observateur*, qui publie les salaires bruts annuels des 36 grands patrons français parmi les plus connus, le salaire le plus élevé serait celui de Lindsay Owen-Jones, PDG de l'Oréal : 20 millions de francs par an auxquels s'ajoutent les stock-options dont il n'a pas voulu révéler la valeur mais qui est au minimum de l'ordre de 100 millions de francs puisque la valeur moyenne des

stock-options des neuf principaux dirigeants du groupe est de 83,4 millions chacun, le PDG se taillant toujours la part du lion.

Et il faut tout de même remarquer que ces salaires dorés ne sont encore rien en comparaison de ce que peuvent gagner les véritables propriétaires des grands groupes capitalistes : la propriétaire de l'Oréal, la famille Bettancourt a vu sa fortune passer de 5,5 milliards de francs à 70 milliards de francs en 10 ans.

Que de telles fortunes puissent être accumulées par une toute petite minorité, alors que la misère ne cesse de s'accroître pour la majorité de la population, a de quoi choquer et révolter. D'autant plus que ce sont ces gens-là qui, en toute conscience, décident, dans le confort de leurs conseils d'administration, de fermer telle ou telle entreprise, de supprimer des emplois, de comprimer les salaires, et de réduire ainsi des millions de salariés à une vie de plus en plus dure.

D.M.

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment dorénavant chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

TRIBUNE

L'ENJEU DU 16 OCTOBRE

Les Verts ont donc décidé finalement de participer à la manifestation nationale du 16 octobre prochain. D'autres parmi les tenants ou les soutiens, ouverts, discrets ou déguisés, du gouvernement de la gauche plurielle pourraient suivre, syndicats, associations, voire une partie du Parti Socialiste lui-même.

Ce dernier épisode (au moment où nous écrivons) dans la préparation du 16 octobre est évidemment un succès pour Robert Hue. Car parmi les diverses raisons qui ont amené la direction du PCF à lancer cette manifestation il y avait la volonté de reprendre la main sur les Verts qui, durant tout l'été, avaient eux-mêmes pris la place du PCF en tant que fraction se voulant – dans des limites bien précises – la plus turbulente et la plus critique de la gauche plurielle.

Depuis la fête de *L'Humanité*, et l'appel de Hue à interpeller le gouvernement en manifestant « contre le chômage et pour le plein emploi », le PCF peut à nouveau se targuer d'être l'enfant terrible (mais au fond si gentil et si obéissant) de cette gauche plurielle. Son principal concurrent pour ce rôle, après avoir un peu boudé dans son coin, n'a eu d'autre solution finalement que de lui emboîter le pas.

Et il n'y a pas que la satisfaction d'avoir marqué un point sur le concurrent. Les Verts tombent à point, si l'on peut dire, pour justifier la politique du PCF, ses ambiguïtés et ses prétentions. Prétentions à marier l'eau et le feu, le soutien au gouvernement qui piétine les intérêts des travailleurs, et la défense de ces derniers ; à appeler les « citoyens » à faire pression sur ce gouvernement aux décisions desquelles le PCF participe et dont il est solidaire. A ceux qui pouvaient s'inquiéter de voir le PCF jouer avec le feu en s'associant à LO et la LCR, la présence des Verts, après celle du MDC, peut-être d'autres encore dans les jours qui viennent (il ne manquera bientôt plus que les Radicaux de gauche parmi tous les satellites du PS), vient rappeler à bon escient que Robert Hue entend bien que son parti garde sa place parmi les pompiers de la gauche plurielle. Mais qui a pu sérieusement croire qu'interpeller le gouvernement pouvait signifier s'opposer à lui ?

Cette présence des Verts, pas plus qu'une présence encore plus large d'autres secteurs de la gauche plurielle, encore possible, ne change évidemment rien à la nécessité pour l'extrême gauche de participer et d'appeler à la manifestation. Elle ne

fait que souligner la nécessité de le faire sur les bases qui sont les siennes (et la nécessité d'éviter de cautionner ou masquer la politique de Robert Hue, même involontairement, par des appels dont l'ambiguïté vise justement à servir cette politique, comme celui signé en commun la semaine passée par les organisateurs de la manifestation, dont le PCF, LO et la LCR).

L'immense majorité de ceux qui participeront au 16 octobre, y compris et d'abord les militants et sympathisants du PCF, le fera pour dire sa colère devant un chômage dont sont responsables les patrons bien sûr, mais tout autant le gouvernement. Reste à savoir comment, par qui et au profit de qui ces sentiments seront finalement utilisés et canalisés.

A profit du gouvernement (et donc en dernière analyse des patrons) ? Grâce aux bons soins de partis de la gauche plurielle, et en premier lieu le PCF, déjà décidés par exemple à abandonner le combat contre la loi Aubry – qui résume à elle seule la politique anti-ouvrière de Jospin – en se limitant en la circonstance à présenter des amendements à l'Assemblée nationale, pour finalement la voter ou au mieux s'abstenir ?

Ou pour aider à franchir une première étape dans la nécessaire mobilisation vers un mouvement d'ensemble et la grève générale ?

Mais pour cela il faut que ces sentiments de colère contre le patronat et le gouvernement trouvent des objectifs, un programme. Des objectifs et un programme qui ne peuvent venir que du côté de l'opposition sans ambiguïté au gouvernement de la gauche plurielle, de LO et la LCR. Des objectifs et un programme qu'il est vital de voir exprimés le plus largement possible et le plus fortement possible dans cette manifestation.

- Interdiction des licenciements
- Contrôle de la population sur les comptes publics comme ceux des entreprises

- Non à la loi Aubry ! Les 35 heures avec embauches correspondantes, sans flexibilité ni perte de salaire.

- Imposer au gouvernement et aux patrons le Plan d'urgence

Le 16 octobre, il faut faire en sorte que les cortèges LO-LCR soient le plus nombreux possible. Mais surtout il faut manifester derrière les banderoles, pancartes et slogans, où qu'ils puissent être dans le cortège, qui reprennent ces objectifs et ce programme.

J.M.

Leur société

Manifestation avec les expulsés de l'église Saint-Bernard chassés par la police de Juppé.



Juppé et l'immigration DÉCLARATIONS DÉMAGOGIQUES POUR CRÉNEAU ÉLECTORAL

L'interview d'Alain Juppé au *Monde* portant sur l'immigration aurait, paraît-il, fait un tabac au sein de la droite qui, à en croire la presse, en serait encore toute secouée.

Selon *Le Parisien*, Juppé aurait étonné la gauche. Au point que Jack Lang se serait réjoui de la « maturation des idées et de la pensée » sur l'immigration... de l'ex-secrétaire général du RPR ! Subjugué, *Le Monde* parle même d'une « autocritique courageuse » !

Mais Alain Juppé n'a pas dit grand-chose. Selon lui, le contexte économique serait plus favorable et les Français « plus ouverts et tolérants », d'où la nécessité d'« accueillir de nouveaux immigrants » en France et de faire de l'intégration la priorité nationale (ceux qui ont été expulsés sous son gouvernement apprécieraient).

Au passage, Juppé glisse une petite peau de banane à son ami Pasqua, en précisant que « l'immigration zéro », cela « ne veut pas dire grand-chose » (de l'affirmer dans l'opposition cela n'a pas de grandes conséquences). L'ancien Premier ministre a tenu à souligner que « le regroupement familial est un droit ». Enfin, il s'offre une petite charge contre le gouvernement Jospin et souligne son manque « d'humanité » dans le traitement des cas individuels des sans-papiers à régulariser (les sans-papiers de Saint-Bernard ont de quoi se rappeler du sens profond d'humanité qui caractérisait son action quand, Premier ministre, il les fit expulser par la police, en août 1996).

Les propos démagogiques d'Alain Juppé tranchent, certes, avec le discours que l'on avait l'habitude d'entendre, à droite, lorsque celle-ci chassait dans le marécage xénophobe du FN. Qu'on se rappelle les « odeurs » des immigrants évoquées par Chirac ou la menace « d'in-

vasion » agitée par Giscard d'Estaing ! Cela ne saurait faire oublier que c'est sous le gouvernement Juppé, que Jean-Louis Debré, ministre de l'Intérieur, concocta une loi contre l'immigration qui aggravait les conditions d'accueil et surtout de séjour des travailleurs étrangers déjà en France.

En prônant l'accueil de nouveaux immigrants, l'intégration de ceux qui sont déjà sur le sol français, Juppé exprime ce que pense aujourd'hui peut-être une partie du patronat qui, entend-on dire ici ou là, se plaindrait de manquer de main-d'œuvre dans des branches comme le bâtiment. Les propositions de Juppé ne sont d'ailleurs pas si nouvelles que cela. Dans les années soixante-dix, la droite au gouvernement acceptait que des grandes entreprises françaises, comme Citroën, ouvrent des bureaux d'embauche au Maroc, ou en Afrique, pour recruter des travailleurs étrangers tout en favorisant le regroupement familial des nouveaux recrutés.

Mais le discours de Juppé vise, semble-t-il, un autre objectif : se positionner sur un créneau électoral entre l'extrême droite et la gauche. A la différence de Pasqua ou De Villiers qui lorgnent, eux, avec leur nouveau parti, sur l'électorat de l'extrême droite aujourd'hui en déshérence, Juppé a choisi de séduire une frange d'un électorat émergent, issu de l'immigration, qu'il juge déçu par la gauche et sensible aux problèmes de l'intégration économique et sociale.

Mais pour que la manœuvre marche, encore faut-il que les jeunes électeurs français d'origine étrangère se laissent abuser par ses propos démagogiques. Et là, rien n'est moins sûr !

René CYRILLE

Calais

Depuis trois ans, de plus en plus d'émigrés arrivent à Calais et essaient de passer en Angleterre où la chasse aux clandestins est moins acharnée qu'en France. Ils sont Afghans, Kurdes, Irakiens, Iraniens, Éthiopiens et, depuis deux ans, il y a une proportion croissante de Kosovars.

En 1996, il y eut à Calais environ un millier d'interpellations pour tentative de passage illégal en Angleterre. En 1998, 4 800, et 3 800 sur les huit premiers mois de cette année. Jusqu'au début 1999, l'accès au port de Calais était libre. Les émigrés clandestins, des hommes seuls, mais aussi des familles entières, tentaient de passer le détroit dans les camions embarqués sur les ferries. Des dizaines de personnes en attente d'une possibilité de passage dormaient dans la gare maritime, sans la moindre structure d'hébergement, sans hygiène et même sans possibilité de se nourrir. Des familles, avec des enfants en bas âge, restaient là deux jours, parfois une semaine. Cette situation s'est encore aggravée, quand deux Kosovars sont morts dans une bagarre, probablement liée à des problèmes avec les filières de passeurs.

Surveillance renforcée

En avril 1999, le gouvernement a décidé de vider la gare maritime des émigrés clandestins et de construire des barrières avec des gardes et un système de surveillance vidéo autour du port. En tout, ces installations ont coûté 10 millions de francs. Cette décision fut prise au moment de la guerre au Kosovo et de l'intensification des exactions serbes contre la population kosovare.

Parallèlement, la préfecture a ouvert un hangar où plus de

100 personnes furent hébergées tous les soirs. Mais début juin, le préfet le fit fermer en disant qu'il hébergeait de moins en moins de familles, de plus en plus d'hommes seuls, et de moins en moins de Kosovars.

Du coup, les émigrés en attente d'un passage vers l'Angleterre se sont concentrés dans un parc du centre ville, où ils dormaient dans des baraques de fortune. Des associations et des bénévoles apportent de quoi manger, des gens du quartier fournissant des repas, des couvertures. A plusieurs reprises, des cafés autour du parc ont donné du lait pour les enfants en bas âge.

Centres d'hébergement archipleins

Mais le 16 août, la préfecture a fait évacuer le parc et a ouvert deux centres d'hébergement, un pour les familles et un pour les hommes seuls. Dans le même temps, la répression s'est accentuée contre les émigrés clandestins. En 15 jours, dans la deuxième quinzaine d'août, il y a eu 650 interpellations, 500 gardes à vue et 139 arrestations.

Fin août, tous les centres d'hébergement étaient pleins. Dans ces centres, les émigrés reçoivent un déjeuner le matin et un repas chaud le soir, rien le midi. Or le centre des célibataires est à 15 km de Calais. Il leur faut donc faire la route, le plus souvent à pied, tenter leur chance au port, et s'ils ne sont pas arrivés à passer, revenir. Pas de repas le midi sous prétexte de «ne pas favoriser l'installation des Kosovars dans les centres d'hébergement», dit le préfet. En fait, les pouvoirs publics rendent la vie de ces immigrés impossible pour les pousser à quitter Calais et la

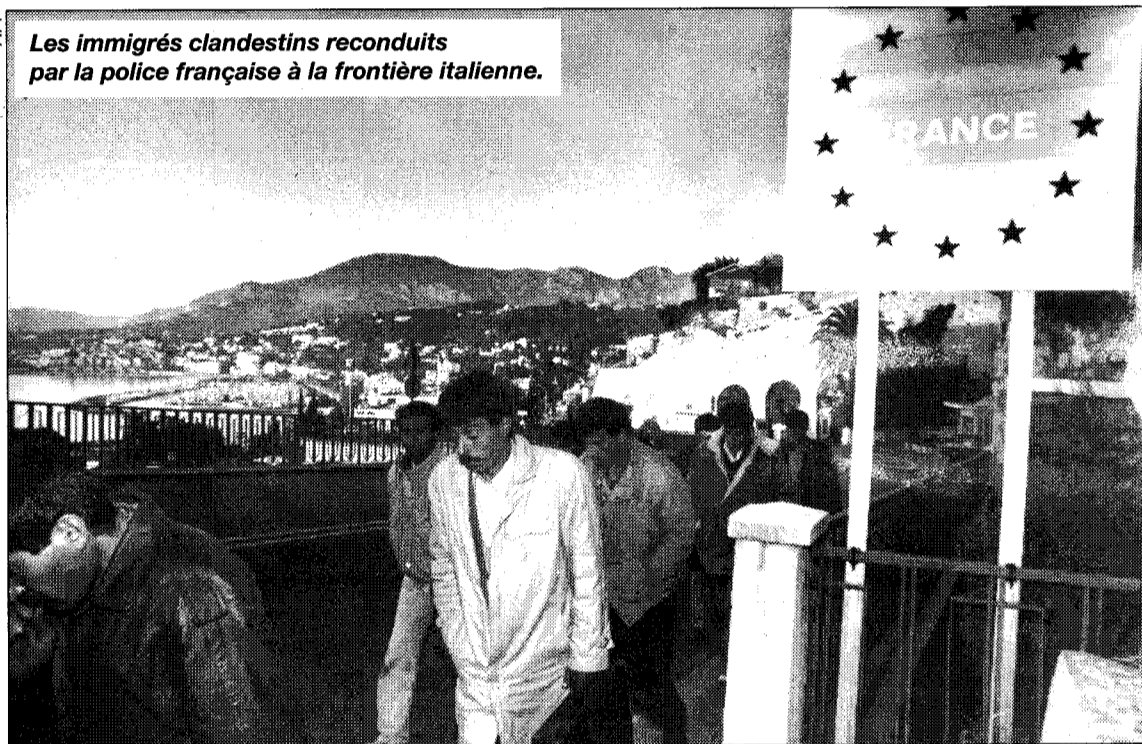
France. Le 31 août, le préfet a fait fermer le hangar accueillant les célibataires, disant: «Il n'y a pas seulement des familles de réfugiés, il y a aussi des hommes jeunes et forts dont la place est au Kosovo», alors que là-bas ces réfugiés n'ont souvent plus

De son côté, le gouvernement anglais concentre les demandeurs d'asile dans le sud du pays. Fin août, il y avait 5 000 demandeurs d'asile. C'est à Douvres, le port où débarquent les ferries de Calais, que la situation est la plus tendue. Fin août,

subissent des exactions d'une partie des Kosovars.

Alors que la misère s'accroît sur la planète, que des pays et des régions entières vivent dans le chaos et la guerre, le nombre de ceux qui fuient la faim et la violence et viennent chercher refu-

Les immigrés clandestins reconduits par la police française à la frontière italienne.



rien, ni logement, ni travail. C'est dire l'hypocrisie et le mépris de l'Etat et du gouvernement.

Le mépris des autorités

Dans cette affaire, pas plus que le PS ou évidemment la droite, le maire PCF de Calais n'a fait un geste pour aider les réfugiés. Bien sûr, le problème dépasse largement les possibilités de la municipalité. Mais point n'était besoin au maire de demander au préfet d'intervenir face à ce qu'il appelait «l'accroissement du nombre des dégradations et des tentatives d'effractions» entraînées par la présence des émigrés dans le parc du centre ville.

des bagarres ont opposé des jeunes Anglais et des réfugiés.

Depuis un mois, commencent à arriver des émigrés tziganes du Kosovo accusés d'être partisans des Serbes, et qui

ge dans les pays les plus riches ne peut que grandir. La situation à Calais et à Douvres témoigne de la façon scandaleuse dont les autorités des pays développés entendent les accueillir.

Mise au point d'un connaisseur

Au lendemain du rassemblement patronal à la porte de Versailles à Paris, Strauss-Kahn, le ministre de l'Économie, a déclaré dans une interview à France Inter, le 5 octobre au matin, qu'il trouvait mal venues les récriminations du patronat. En effet, tint-il à préciser, rien que pour l'année à venir le gouvernement a déci-

dé de faire bénéficier les entreprises d'importants allègements de charges dans le cadre de l'application des 35 heures, d'une baisse importante de la taxe professionnelle, ainsi que de l'annulation de la surtaxe temporaire sur les bénéfices.

Tout cela se chiffre par dizaines de milliards de cadeaux supplémentaires que

vont empocher ces malheureux patrons. Quand Strauss-Kahn trouve que ceux-ci se montrent ingrats face à l'attention particulière que leur porte le gouvernement, il sait de quoi il parle. Pourtant il sait fort bien que ce n'est pas le genre de ces messieurs de dire merci, pas plus à des ministres qu'à leur personnel de maison.



A lire
Paroles de prolétaires

Réponse des travailleurs eux-mêmes à ceux qui prétendent que la classe ouvrière n'existe plus.

Éditions Plon, 224 pages, 79 francs.

Autriche

LES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES CONFIRMENT LA POUSSÉE DE L'EXTRÊME DROITE



La « bonne route » du SPÖ...



... la « meilleure route » de l'ÖVP...



... ce qui n'a pas empêché plus du quart des électeurs de préférer la voie de l'extrême droite.

En obtenant 27,22% des voix aux élections législatives, le parti du milliardaire Jörg Haider, le FPÖ, Parti Libéral Autrichien, une étiquette passe-partout derrière laquelle on trouve un parti qui se situe nettement à l'extrême droite, vient de confirmer son succès de début d'année, aux élections régionales de Carinthie où il l'avait emporté avec plus de 42% des voix.

Le FPÖ devient ainsi la deuxième force électorale en Autriche, juste derrière le Parti Socialiste (SPÖ), parti du chancelier Viktor Klima, qui n'obtient que 33,39% des voix, tandis que la droite conservatrice (ÖVP), qui se retrouve troisième derrière le parti de Haider avec seulement 26,9%, espère encore que d'ici la fin de la semaine, les votes des Autrichiens à l'étranger lui permettront de reprendre sa deuxième place. Enfin, les Verts progressent un peu et obtiennent 7,1% des voix.

La progression électorale du Parti Libéral Autrichien a commencé en 1986. Haider a transformé un petit parti qui servait de refuge à d'anciens nazis en un parti à l'influence électorale grandissante : 9%, puis 16%, enfin 27% aujourd'hui.

L'Autriche est confrontée aux mêmes problèmes que le

reste de l'Europe. Même si le chômage est moins important que dans d'autres pays de l'Union européenne, la proximité des Balkans, et l'arrivée de réfugiés, conséquence des guerres successives au sud du pays, alimentent la xénophobie d'une fraction de l'opinion.

Un relatif plein emploi (le chômage y est officiellement de 4,5%), et donc des cotisations sociales un peu plus abondantes n'ont pas empêché les deux grands partis traditionnels, sociaux-démocrates et conservateurs, qui gouvernent conjointement au sein de ce qu'on appelle une « grande coalition », de mener la même politique de restrictions budgétaires qu'en France ; une politique qui frappe d'abord les plus déshérités puisqu'elle a pour fonction de favoriser les grandes entreprises et le monde des affaires. Dans la période récente, le chancelier

socialiste s'est ainsi attaqué au système des retraites, notamment en alignant celles des fonctionnaires sur celles des salariés. Le dirigeant socialiste espérait peut-être faire de la surenchère sur un des aspects de la démagogie de Haider qui a l'habitude de s'en prendre, entre autres, aux privilégiés des fonctionnaires. Il aura peut-être obtenu du coup le résultat inverse, que certains fonctionnaires lésés, électeurs traditionnels des sociaux-démocrates, donnent leur voix à Haider !

Comment une partie des électeurs ne seraient-ils pas aujourd'hui désorientés de voir la social-démocratie, qui avait autrefois contribué à mettre en place la protection sociale, la démanteler aujourd'hui. Restrictions budgétaires, remises en cause des acquis sociaux, immigration récente en provenance des Balkans ont constitué un terreau sur lequel la démagogie de Haider a trouvé prise. En effet, même si les statistiques indiquent que l'Autriche est un pays assez florissant, il n'empêche que 15% des Autrichiens disposent d'un revenu inférieur de moitié au revenu moyen.

En revanche, pour asseoir sa carrière politique, Haider, qui

cultive les apparences d'un riche playboy, bénéficie de gros moyens, à commencer par sa fortune personnelle qui provient pour partie de l'expropriation de Juifs, réalisée par son père, ex-nazi. Depuis le début de son ascension, Haider use d'une démagogie où l'on retrouve les ingrédients utilisés par Le Pen et Mégret, notamment sa propagande anti-immigrés.

La chute du Mur et l'ouverture de l'Europe de l'Est, puis l'entrée toute récente de l'Autriche dans l'Union européenne (1995), bien que le patronat autrichien ait su tirer avantage de l'une comme de l'autre, n'a apporté aucune amélioration à la population laborieuse. Mais Haider s'en sert pour faire vibrer la corde nationaliste. Il parvient d'autant mieux à user de sa démagogie qu'il n'a comme adversaires que deux partis politiquement conjointement discrédités dans la cogestion de la crise au service des possédants.

Une ornière dont ces partis traditionnels ne semblent pas près de se sortir puisque, au vu des résultats, pour former son nouveau gouvernement, le chancelier Klima a le choix entre reconduire la même coalition,

ou une variante de celle-ci : prendre des personnes supposées « compétentes » dans tous les partis parlementaires (sauf le FPÖ), des formules qui ont déjà fait leurs preuves... pour assurer la montée de l'extrême droite. Pire, sanction du succès de l'extrême droite, le chancelier en est maintenant à reprendre une partie de sa démagogie : le chancelier PS Klima vient de déclarer qu'il est « contre toute nouvelle immigration » !

Face à cette extrême droite, l'alliance de la gauche et de la droite parlementaires, dont c'est justement la politique commune qui a assuré le développement, reste une planche pourrie. Lui porter un véritable coup d'arrêt, seule la classe ouvrière peut le faire, à condition de ne pas laisser à des politiciens et à des partis qui se présentent comme ses représentants, parler et agir à sa place. A condition qu'elle intervienne sur le terrain politique, en menant une politique de classe. C'est la seule voie à prendre, si elle ne veut pas demain, avec l'approfondissement de la crise, subir la fêrue de Haider après avoir été trompée par la gauche et la droite traditionnelles.

Jacques FONTENOY